

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 343)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CL519

présenté par
Mme Thevenot

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

Compléter l'alinéa 100 par la phrase suivantes :

« Pour renforcer l'accessibilité des forces de sécurité intérieure, l'opportunité de mettre en place des activités de rapprochement et d'échange avec la population pourrait être étudiée. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement d'appel a pour objet d'étudier la possibilité de pérenniser les dispositifs bénévoles d'activités "police-population" qui, le plus souvent menés par des associations, ont pour objectif de renouer les liens entre adolescents et policiers.

Dans certains quartiers où la fracture est très présente, il s'agit de briser l'image souvent caricaturale de la police par l'échange et la discussion.

Ses activités sont essentielles à l'accessibilité et à la proximité de la police et devraient être considérées comme inhérentes au travail d'un policier. Beaucoup de situations peuvent être désamorcées par un échange constructif et la création d'un lien de confiance. Ici aussi misons sur la prévention.

Cet amendement complète donc l'alinéa 100 du rapport annexé afin de compléter les mesures d'accessibilité et de proximité des forces de l'ordre.